



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 023/2025
SÉANCE N° 2 DU 12 MAI 2025

RECRUTEMENT DE VACATAIRES

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 6 mai 2025, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents

Sébastien Destais, Christian Lefort (à partir de 18 h 15), Anthony Roullier, Gwenaël Poisson, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 15), Damien Richard, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu (jusqu'à 19 h 51), Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu (jusqu'à 19 h 49), Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Marie Boisgontier, Patrice Morin, Antoine Caplan, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier (à partir de 18 h 21), Bruno Flécharde, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François (à partir de 18 h 23), Georges Hoyaux, Ludivine Leduc, Paul Le Gal-Huamé, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Christine Dubois, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 45), Éric Morand, David Cardoso, Fabien Robin, Yannick Borde (à partir de 18 h 15 et jusqu'à 19 h 51), Christelle Alexandre, Louis Michel (jusqu'à 20 h 13), Marcel Blanchet, Dominique Gallacier (jusqu'à 19 h 24) et Michel Rocherullé (jusqu'à 19 h 50).

Étaient absents ou excusés

Annette Chesnel, Noémie Coquereau, Julien Brocaïl, Pierre Besançon, Olivier Barré.

Étaient représentés

Jocelyne Richard a donné pouvoir à Jean-Bernard Morel, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Camille Pétron a donné pouvoir à Antoine Caplan, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Céline Loiseau, Kamel Oghi a donné pouvoir à Patrice Morin, Christine Droguet a donné pouvoir à Bruno Bertier, Sébastien Buron a donné pouvoir à Caroline Garnier, Didier Pillon a donné pouvoir à Chantal Grandière, Samia Sultani a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul, James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent D'Agostino, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Guy Toquet, Corinne Segretain a donné pouvoir à Yannick Borde, Dominique Gallacier a donné pouvoir à Hervé Lhotellier (à partir de 19 h 24), Michel Paillard a donné pouvoir à Bernard Bourgeois.

Sylvie Vielle et Jérôme Allaire ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 14 mai 2025.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2025

RECRUTEMENT DE VACATAIRES

Rapporteur : Bruno Bertier

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29 et L5211-1,

Considérant la nécessité de recruter de manière ponctuelle, en cas de besoin spécifique et en complément des emplois permanents, des vacataires pour les jurys d'examen, les modèles vivants et les interventions musique du CRD. ainsi que pour des conférences organisées par le CRD et "Le Quarante",

Considérant la nécessité de recruter de manière ponctuelle, en cas de besoin spécifique et en complément des emplois permanents, un ou plusieurs journalistes-pigistes vacataires au sein du département "Valorisation attractivité et participation" mutualisé,

Que les membres des jurys d'examen, les modèles vivants, les interventions musique, les conférenciers ainsi que les journalistes-pigistes répondent à une commande spécifique qui n'implique aucune continuité ou permanence,

Que les membres de jurys d'examen les modèles vivants, les interventions musique et les conférenciers reçoivent, sur état présenté après service fait, une rémunération forfaitaire à la vacation,

Que le journaliste-pigiste vacataire reçoit, sur état présenté après service fait, une rémunération forfaitaire à la pige,

Après avis de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Les recrutements suivants sont autorisés, en tant que de besoin :

- de journalistes-pigistes vacataires pour réaliser des articles spécifiques pour le bulletin municipal de la ville de Laval ou celui de Laval Agglomération,
- de vacataires pour les jurys d'examen du CRD,
- de vacataires pour les conférences du CRD ou du 40,
- de vacataires pour les modèles vivants du CRD,
- de vacataires pour les interventions musique du CRD.

Article 2

Une indemnité de jury peut être accordée aux examinateurs qui interviennent dans le cadre des jurys d'examen du CRD. Cette indemnité est cumulable avec les indemnités pour frais de déplacement.

Le Quarante ou le CRD peuvent rémunérer sous forme de vacation des conférenciers, des modèles vivants, des intervenants musique lorsque qu'aucune structure juridique ne permet de les rémunérer sur facture.

Article 3

Le taux de rémunération des vacataires est fixé selon le tableau suivant :

Type de prestations	Taux de rémunération
Journaliste-pigiste	65 € brut le feuillet
Membres de jurys d'examen	53 € brut par vacation orale
Conférencier	- 180 € brut / intervention de 2 heures au + - 220 € / intervention de + de 2 heures - Forfait préparation 2 heures : 50 €
Modèle vivant	40 € brut de l'heure
Intervenants musique	Rémunération basée sur le montant brut horaire : - d'un AEA 1 ^{er} échelon pour les intervenants sans diplômes - d'un ATEAP2cl 1 ^{er} échelon ou d'un PEA cl normale 1 ^{er} échelon pour les intervenants avec diplôme

Article 4

Les dépenses résultant du recrutement des journalistes-pigistes seront payées sur le budget de l'agglomération et seront réparties entre Laval Agglomération et la ville de Laval dans le bilan de mutualisation.

Article 5

Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 6

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 4 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul).

Le Président,

Signé : Florian Bercault